

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 10245
Numéro SIREN : 839 007 622
Nom ou dénomination : ACBD FITNESS

Ce dépôt a été enregistré le 18/04/2023 sous le numéro de dépôt 45729

ACBD FITNESS

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros

Siège social : 17 rue Claude Terrasse

75016 PARIS

839 007 622 RCS PARIS

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 15 mars 2023

A Asnières-sur-Seine, l'an deux mille vingt-trois, le quinze mars, à 17 heures,

Les actionnaires de la société par action simplifiée ACBD FITNESS au capital de 5000 euros, divisé en 500 actions de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire sur convocation du président en date du 15 Février 2023.

L'assemblée générale est présidée par M. Salim RAKAH en sa qualité de président de la Société.

Sont présents:

- Monsieur Salim RAKAH,

Propriétaire de cinq cent actions,

Numérotées de 1 à 500.....500 actions

- Monsieur Chafik DAOUGHI,

Propriétaire de cinq cent actions,

Numérotées de 551 à 1000.....500 actions

Total égal au nombre d'actions composant le capital social 1000 actions

RS CP VB

Tous les actionnaires étant présents, l'Assemblée peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Les actionnaires peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du président :

- Les lettres de convocations
- Le rapport du président
- Le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'assemblée

Le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- Démission de président
- Démission du Directeur Général
- Nomination du nouveau Président
- Les pouvoirs pour effectuer les formalités légales.

Il donne ensuite lecture du rapport du président et ouvre les débats.

Un échange des vues intervient. Personne ne désirant plus prendre la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des actionnaires prend acte de la démission de M. Salim RAKAH de ses fonctions de Président notifiée le 02 mars 2023 à chacun des actionnaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des actionnaires prend acte de la démission de M. Chafik DAOUGHY de ses fonctions de Directeur Général notifiée le 15 mars 2023 à chacun des actionnaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

RS OP

TROISIEME RESOLUTION

En conséquence de la démission de M. Salim RAKAH de son poste de président, l'assemblée générale décide de nommer en qualité de nouveau président, Monsieur BUCIMAN Valerian , président de ACBD FITNESS pour une durée illimitée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des associés confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt, et autres qu'il appartiendra.

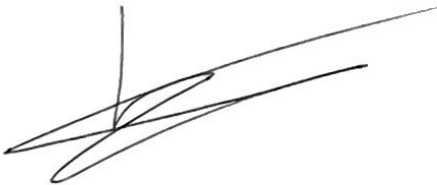
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 18 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par le président après Lecture.

Fait à PARIS, le 15 mars 2023

Monsieur Salim RAKAH



Monsieur Chafik DAOUGHI



Monsieur Valerian BUCIUMAN

Bon acceptation des fonctions de président

Bon acceptation des fonctions de président



RS 05/13